

# Projet de parc éolien de **Grosse-Île**

Plan d'engagement communautaire

—  
Avril 2026

**396**

**DA12**

Projet de construction du parc éolien de Grosse-Île  
dans la communauté maritime des Îles-de-la-  
Madeleine

6211-24-098





# Contenu

- 01** Introduction et portée du plan
- 02** Contexte
- 03** Principes directeurs du plan d'engagement
- 04** Objectifs du plan d'engagement
- 05** Parties prenantes et mécanismes de dialogue
- 06** Communications et diffusion de l'information
- 07** Activités d'engagement prévues
- 08** Gestion des préoccupations et des signalements
- 09** Cohabitation en phase de construction
- 10** Annexe – Plan d'action

# Introduction et portée du plan

Le présent plan d'engagement communautaire s'inscrit dans la poursuite du développement du projet éolien de Grosse-Île (PEDGI). Il vise à **structurer et à encadrer les actions d'information, de dialogue et de suivi** auprès du milieu, dans un contexte où la qualité des relations avec la communauté demeure un enjeu central.

Le plan traduit les constats issus des démarches réalisées à ce jour en une approche d'engagement claire et cohérente, adaptée à la phase actuelle du projet. Il a pour objectif d'assurer la continuité du dialogue avec les parties prenantes, de soutenir la mise en œuvre des engagements et de clarifier les mécanismes de gouvernance et de suivi.

La portée du plan couvre l'ensemble des activités d'engagement communautaire prévues pour la suite de l'avancement du projet PEDGI. Conçu comme un **document évolutif**, il est appelé à être ajusté en fonction de l'avancement du projet et des échanges avec le milieu. Ce plan fut réfléchi et structuré selon les meilleures pratiques reconnues en matière de relations avec les communautés, en collaboration avec la firme Transfert Environnement et Société.



[transfertconsult.ca](https://transfertconsult.ca)

# Contexte

- **Besoin de renforcer la transparence et le partage d'information en amont** : Des citoyens ont mentionné ne pas avoir eu d'informations sur le projet pendant plusieurs mois.
- **Ajustement souhaité des modes de communication** : L'utilisation de médias locaux uniquement francophones (comme la radio CFIM et l'hebdomadaire Le Radar) a été dénoncée comme une barrière majeure pour la population de Grosse-Île, qui est majoritairement anglophone.

De plus, les avis publics affichés dans des lieux à accès restreint ou uniquement sur le site web de la municipalité ont été jugés insuffisants pour rejoindre l'ensemble des citoyens.

- **Représentation citoyenne locale à renforcer** : Un constat important est l'absence de résidents de Grosse-Île (autres que les élus) sur le comité de liaison du projet. Les citoyens ont exprimé le sentiment de ne pas être entendus et ont réclamé une représentation directe de leur communauté.
- **Préoccupation exprimée quant au degré d'adhésion du milieu** : Plusieurs intervenants soutiennent que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour répondre aux conditions d'acceptabilité sociale.
- En réponse à ces constats, le présent plan propose une bonification de l'approche communautaire de Nutrinor-Gilbert Énergies renouvelables et des mécanismes d'engagement.



# Principes directeurs de la démarche d'engagement

La poursuite de la démarche d'engagement communautaire repose sur les principes directeurs suivants :

## 1. **Transparence et prévisibilité**

- Communication claire, proactive et continue.
- Partage de l'information pertinente en amont des décisions clés.
- Réduire les zones d'incertitude pour les citoyens.

## 2. **Accessibilité et adaptation des canaux de communication**

- Adaptation des canaux de communication aux réalités linguistiques et aux habitudes de la population de Grosse-Île.
- Diffusion de l'information équitable et accessible au plus grand nombre de citoyens.

## 3. **Inclusion et représentation citoyenne locale**

- Participation citoyenne directe et significative des citoyens de Grosse-Île.
- Ajustements à la représentativité citoyenne au sein du Comité de liaison pour mieux refléter le milieu.

## 4. **Dialogue continu et prise en considération des préoccupations du milieu**

- Visé à offrir des mécanismes d'échange continus et structurés.
- Ajustement des pratiques et des actions en fonction des échanges avec le milieu, dans une perspective d'amélioration continue, le cas échéant.

# Objectifs du plan d'engagement

Le plan d'engagement communautaire vise à atteindre les objectifs suivants pour la prochaine phase du projet:

## 1. Renforcer l'accessibilité, la clarté et la diffusion de l'information

- Assurer une diffusion de l'information proactive, accessible et adaptée aux réalités linguistiques et territoriales de Grosse-Île, afin de permettre à la population de mieux comprendre l'évolution du projet et les étapes à venir.

## 2. Structurer un dialogue continu avec le milieu

- Mettre en place et consolider des mécanismes de dialogue permettant une participation citoyenne significative, notamment par une représentation accrue des citoyens au sein des instances d'échange.

## 3. Soutenir la prise en compte des préoccupations et le suivi des engagements

- Encadrer la réception, l'analyse et le suivi des préoccupations exprimées par le milieu, ainsi que la mise en œuvre et la reddition de compte des engagements liés au projet.

Ces objectifs constituent les axes d'intervention autour desquels s'articule le plan d'action de la démarche d'engagement présenté en annexe.

# Parties prenantes et mécanismes de dialogue

## PARTIES PRENANTES CONCERNÉES

La démarche d'engagement communautaire s'adresse à un ensemble de parties prenantes représentant la diversité des intérêts et des réalités du milieu. Les principales catégories de parties prenantes ciblées comprennent notamment:

- Les résidents de Grosse-Île et des Îles-de-la-Madelaine
- L'administration municipale de Grosse-Île et de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine
- Les organisations et groupes communautaires, environnementaux et sociocommunautaires
- Les utilisateurs du territoire
- Les acteurs socioéconomiques

Ces parties prenantes sont appelées à être mobilisées à différents moments et selon des mécanismes de dialogue adaptés présentés aux pages suivantes.

## COMITÉ DE LIAISON

La démarche d'engagement communautaire s'appuie sur le Comité de liaison déjà en place pour le parc éolien Dune-du-Nord, qui constitue un mécanisme de dialogue structuré entre le projet et le milieu. Avec l'avancement du projet PEDGI, le comité sera ajusté afin d'englober les enjeux liés aux deux parcs éoliens, en cohérence avec l'évolution du contexte et les attentes exprimées par la population.

Les ajustements proposés au Comité de liaison sont appelés à être discutés, bonifiés et approuvés par les membres actuels et sont détaillés ci-après:

- Révision du mandat
- Mise en place d'un groupe de travail dédié au parc éolien de Grosse-Île pour la phase pré-opérationnelle
- Révision de la composition

# Parties prenantes et mécanismes de dialogue

## RÉVISION DU MANDAT DU COMITÉ DE LIAISON

D'abord formé pour favoriser le partage avec le milieu d'information concernant le Parc éolien Dune-du-Nord (PEDDN), le Comité de liaison se veut désormais un lieu d'échanges intégrant également les sujets liés au développement du projet de Parc éolien de Grosse-Île (PEDGI) et de ses phases subséquentes. Il constitue un **espace privilégié de dialogue, de partage mutuel d'information et de recherche de solutions concertées** entre le promoteur des deux parcs éoliens, Nutrinor Gilbert Énergies renouvelables, et divers représentants des communautés d'accueil concernés par ceux-ci, dans une perspective de cohabitation harmonieuse.

Les objectifs du Comité sont les suivants :

- Constituer un **canal de communication** structuré entre Nutrinor Gilbert Énergies renouvelables et le milieu d'accueil du projet PEDGI et du PEDDN;
- Développer une **compréhension commune des opportunités et enjeux environnementaux, sociaux et économiques** liés au développement et à la construction de PEDGI jusqu'à son opération, ainsi qu'à l'opération du PEDDN;
- **Participer à la recherche de solutions** sur différents aspects du projet PEDGI et du PEDDN afin de contribuer à leur amélioration continue des parcs éoliens.



**Important :** Les éléments présentés sur cette page sont appelés à être discutés, bonifiés et approuvés par les membres du Comité de liaison.

# Parties prenantes et mécanismes de dialogue

## RÉVISION DE LA COMPOSITION DU COMITÉ DE LIAISON

Le Comité de liaison, auparavant composé de 9 membres, verrait sa composition portée à 14 membres.



**Important :** Les éléments présentés sur cette page sont appelés à être discutés, bonifiés et approuvés par les membres du Comité de liaison.

SECTEURS	NOMBRE DE SIÈGES ACTUELS	NOMBRE DE SIÈGES PROPOSÉS
<b>MILIEU MUNICIPAL / RÉGIONAL</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
COMMUNAUTÉ MARITIME ET MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2	2
MUNICIPALITÉ DE GROSSE-ÎLE	1	1
<b>GROUPES ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
ATTENTION FRAGÎLES	1	1
COMITÉ ZIP DES ÎLES	1	1
CENTRE DE RECHERCHE SUR LES MILIEUX INSULAIRES ET MARITIMES (CERMIM)	1	1
ORGANISME SOCIOCOMMUNAUTAIRE - À VENIR	-	1
<b>ORGANISMES ÉCONOMIQUES</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
CHAMBRE DE COMMERCE DES ÎLES	1	1
SADC DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE	1	1
TOURISME ÎLES-DE-LA-MADELEINE	1	1
<b>UTILISATEURS DU TERRITOIRE</b>	<b>-</b>	<b>1</b>
À VENIR	-	1
<b>CITOYENS</b>	<b>-</b>	<b>3</b>
REPRÉSENTANTS CITOYENS DU GROUPE DE TRAVAIL		2
CITOYENS DE LA COMMUNAUTÉ MARITIME ET MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE		1
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>14</b>

# Parties prenantes et mécanismes de dialogue

## MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE TRAVAIL DÉDIÉ AU PARC ÉOLIEN DE GROSSE-ÎLE POUR LA PHASE PRÉ-OPÉRATIONNELLE

Le Comité de liaison continuera d'agir comme espace privilégié d'échange, d'information et de suivi des enjeux et préoccupations soulevés par le milieu. En complément, un groupe de travail spécifique sera mis en place pour la période précédant la mise en opération du parc éolien.



**Important :** Les éléments présentés sur cette page sont appelés à être discutés, bonifiés et approuvés par les membres du Comité de liaison.

Ce groupe de travail aura le mandat de :

- Recueillir, discuter et approfondir les **préoccupations spécifiques** des citoyens de Grosse-Île en lien avec le projet
- Formuler des **commentaires, pistes de bonification ou recommandations** portant sur les enjeux locaux (implantation, cohabitation, nuisances, suivis, etc.)
- Contribuer à l'**amélioration des mécanismes d'information et de communication** destinés aux citoyens de Grosse-Île
- Assurer un **suivi structuré des préoccupations soulevées**, incluant leur transmission au Comité de liaison lorsque pertinent.

# Parties prenantes et mécanismes de dialogue

## COMPOSITION PRÉLIMINAIRE DU GROUPE DE TRAVAIL DÉDIÉ AU PARC ÉOLIEN DE GROSSE-ÎLE POUR LA PHASE PRÉ-OPÉRATIONNELLE

Le groupe de travail dédié au parc éolien de Grosse-Île pour la phase pré-opérationnelle serait composé de 9 membres.



**Important :** Les éléments présentés sur cette page sont appelés à être discutés, bonifiés et approuvés par les membres du Comité de liaison.

SECTEURS	NOMBRE DE SIÈGES PROPOSÉS
<b>MILIEU MUNICIPAL</b>	<b>2</b>
<i>COMMUNAUTÉ MARITIME ET MUNICIPALITÉ DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE</i>	1
<i>MUNICIPALITÉ DE GROSSE-ÎLE</i>	1
<b>REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE LIAISON</b>	<b>2</b>
<i>À VENIR</i>	1
<i>À VENIR</i>	1
<b>ORGANISMES LOCAUX</b>	<b>2</b>
<i>À VENIR</i>	1
<i>À VENIR</i>	1
<b>CIToyENS</b>	<b>3</b>
<i>CIToyENS DE GROSSE-ILE</i>	3
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>

# Parties prenantes et mécanismes de dialogue

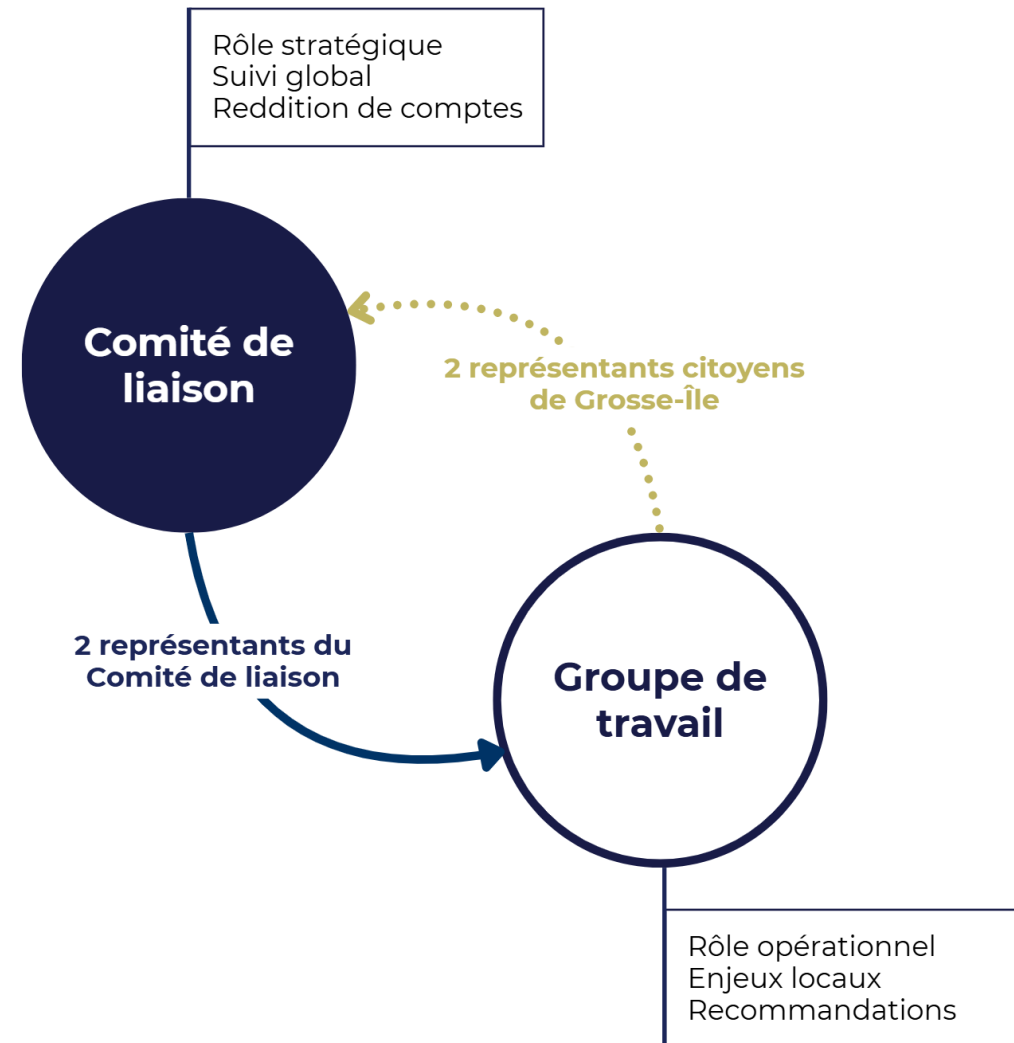
## INTERRELATION ENTRE LE COMITÉ DE LIAISON ET LE GROUPE DE TRAVAIL

Le comité de liaison assurera un rôle de gouvernance, de suivi et de reddition de comptes, tandis que le groupe de travail agit comme instance opérationnelle.

Les échanges entre les deux entités permettront d'assurer une cohérence entre les orientations stratégiques et les enjeux locaux pour les deux parcs éoliens.



**Important :** Les éléments présentés sur cette page sont appelés à être discutés, bonifiés et approuvés par les membres du Comité de liaison.





Les activités d'engagement présentées ci-après **traduisent les objectifs du plan en actions concrètes**. Elles s'articulent autour de quatre axes d'intervention complémentaires visant à renforcer l'information, structurer le dialogue avec le milieu et assurer un suivi rigoureux des préoccupations et des engagements du projet.

- 1 AXE 1 – RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ, LA CLARTÉ ET LA DIFFUSION DE L'INFORMATION**
- 2 AXE 2 – STRUCTURER UN DIALOGUE CONTINU AVEC LE MILIEU**
- 3 AXE 3 – SOUTENIR LA PRISE EN COMPTE DES PRÉOCCUPATIONS ET LE SUIVI DES ENGAGEMENTS**
- 4 AXE 4 – ENCADRER LA PHASE DE CONSTRUCTION ET LA GESTION DES IMPACTS**

# Communications et diffusion de l'information

## AXE 1 – RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ, LA CLARTÉ ET LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

La démarche d'engagement vise à assurer une **diffusion régulière, proactive et accessible de l'information** sur l'évolution du projet auprès de la population des Îles-de-la-Madeleine. Elle repose sur la **mise à jour et la bonification des outils d'information** (site web, communications numériques et communications ciblées), de même que sur **l'implication du Comité de liaison** dans l'amélioration continue des communications.

La **diffusion des orientations du plan d'engagement communautaire** auprès des citoyens est prévue et repose sur le partage d'un **document synthèse** et sur la tenue **d'échanges ciblés** avec les parties prenantes du milieu, afin de favoriser la compréhension de la démarche, des mécanismes de dialogue et des moyens de participation.

# Activités d'engagement prévues

## AXE 2 – STRUCTURER UN DIALOGUE CONTINU AVEC LE MILIEU

Le deuxième axe vise à **renforcer et structurer le dialogue avec le milieu** en s'appuyant sur une **révision du Comité de liaison**, tant sur le plan de son mandat, de sa composition que de ses statuts de fonctionnement tel que présentés aux pages 9 et 11 du présent plan. Les ajustements proposés feront l'objet d'un atelier participatif permettant aux membres du Comité de liaison d'échanger et de bonifier les propositions.

Afin de **renforcer la représentativité du Comité de liaison**, un appel de candidatures citoyennes sera lancé pour permettre l'intégration de citoyens au sein du Comité de liaison et du Groupe de travail. Cette démarche sera complétée par la tenue d'une **rencontre d'auto-désignation** qui permettra à la population de choisir eux-mêmes leurs représentants appelés à siéger au Comité/Groupe de travail. Par ailleurs, la composition du Comité sera bonifiée par l'ajout de sièges dédiés aux organismes sociocommunautaires et aux utilisateurs du territoire, tels que les pêcheurs et les chasseurs, afin de mieux refléter la diversité des réalités du milieu.

En parallèle, un **espace d'échange spécifique à Grosse-Île** sera créé par la mise en place d'un Groupe de travail pour la phase pré-opérationnelle, appelé à élaborer un plan de travail structuré et prévisible. La démarche prévoit également la tenue de **rencontres ciblées** visant à recueillir les points de vue citoyens à considérer dans l'élaboration des simulations visuelles.

# Gestion des préoccupations et des signalements

## AXE 3 – SOUTENIR LA PRISE EN COMPTE DES PRÉOCCUPATIONS ET LE SUIVI DES ENGAGEMENTS

Dans une perspective d'amélioration continue, le troisième axe du plan d'action encadre le traitement et le suivi des signalements et des enjeux soulevés par le milieu, en s'appuyant sur des mécanismes structurés, transparents et partagés avec le Comité de liaison.

La démarche intègre une **refonte complète du processus de gestion des préoccupations, des signalements et des demandes d'information**. Le nouveau processus mis en place vise à offrir aux citoyens et aux parties prenantes des canaux clairs et accessibles pour formuler leurs préoccupations, tout en assurant un traitement cohérent, transparent et traçable des communications reçues. Celui-ci est déployé pour assurer une **gestion harmonisée** pour les parcs éoliens de Grosse-Île (PEDGI) et de la Dune-du-Nord (PEDDN).

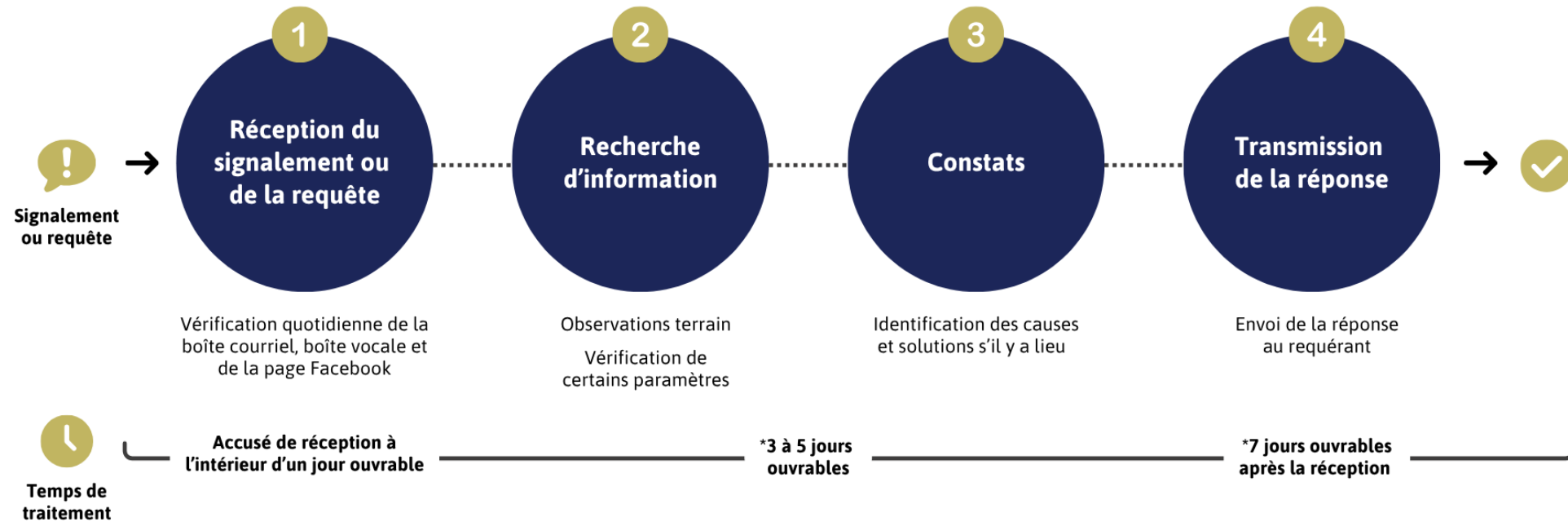
Les signalements et requêtes sont reçus par **différents canaux identifiés**, consignés dans un **outil de suivi interne** et traités selon des **étapes** et des **délais définis**, allant de l'accusé de réception à la transmission d'une réponse et à la fermeture du dossier. Les enjeux jugés majeurs ou récurrents font l'objet d'un suivi particulier et peuvent être **portés à l'attention du Comité de liaison** afin d'identifier des pistes d'amélioration.

Ce mécanisme s'inscrit dans une logique **d'amélioration continue** et contribue à assurer un suivi structuré des préoccupations exprimées par le milieu tout au long du projet.

Un schéma synthèse du processus est présenté à la page suivante.

# Gestion des préoccupations et des signalements

## SCHÉMA DE LA NOUVELLE PROCÉDURE DE GESTION DES SIGNALEMENTS ET DES REQUÊTES



\*Le temps de traitement peut varier selon la complexité de la source.

# Gestion des préoccupations et des signalements

## AXE 4 – ENCADRER LA PHASE DE CONSTRUCTION ET LA GESTION DES IMPACTS

Les activités associées à ce quatrième axe visent à **anticiper, encadrer et atténuer les impacts liés à la phase de construction** du parc éolien, dans une approche proactive de cohabitation avec le milieu. Cet axe s'inscrit dans la continuité des mécanismes de dialogue mis en place et vise à projeter les échanges avec le milieu vers les enjeux concrets à venir, en amont et pendant les travaux.

La démarche repose sur des échanges structurés concernant les principaux enjeux liés à la phase de construction qui seront abordés dans le cadre des travaux du Groupe de travail et du Comité de liaison. Une attention particulière sera portée à la **planification et à la revue des plans de circulation et de transport**, afin de favoriser une compréhension partagée des impacts anticipés et l'identification d'ajustements en fonction des préoccupations exprimées par le milieu.

Parallèlement, l'axe 4 prévoit une **communication préventive et ciblée auprès des citoyens** afin d'informer clairement sur le déroulement des travaux, les échéanciers, les impacts anticipés et les mesures d'atténuation prévues. Des **mécanismes de suivi** seront également déployés pendant la construction, incluant des points de suivi réguliers au Comité de liaison et au Groupe de travail, ainsi que l'utilisation des mécanismes de signalement existants, afin de permettre des ajustements en cours de réalisation et d'assurer une gestion rigoureuse et transparente des impacts.

An aerial photograph of a coastal island. A large white wind turbine stands in the center. A road runs along the coast, with a small building and utility structures nearby. The island is surrounded by water, and there are some small ponds or wetlands on the land.

# Annexe – Plan d'action

# Plan d'action – Axe 1

## AXE 1 – RENFORCER L'ACCESSIBILITÉ, LA CLARTÉ ET LA DIFFUSION DE L'INFORMATION

ACTION	MÉCANISME/ACTIVITÉ	PARTIES PRENANTES CIBLÉES	HORIZON
<b>Diffuser une information régulière et accessible sur l'évolution du projet</b>	Mise à jour des outils d'information (site web, médias sociaux, communications ciblées)	Population des Îles-de-la-Madeleine	En continu
	Impliquer les membres du Comité de liaison et du Groupe de travail afin de contribuer à l'amélioration des mécanismes d'information et de communication destinés aux citoyens des Îles-de-la-Madeleine	Membres du Comité de liaison	Automne 2026
<b>Diffuser les grandes orientations du plan d'engagement auprès des citoyens</b>	Transmission par voie postale d'un document synthèse expliquant la démarche d'engagement, les mécanismes de dialogue et les principaux moyens de participation aux citoyens de Grosse-Île	Population de Grosse-Île	Printemps 2026
	Partage et échanges de la démarche d'engagement à venir dans le cadre de rencontres ciblées avec des organismes du milieu	Administrations municipales et organismes ciblés	Printemps 2026

# Plan d'action – Axe 2

## AXE 2 – STRUCTURER UN DIALOGUE CONTINU AVEC LE MILIEU

ACTION	MÉCANISME/ACTIVITÉ	PARTIES PRENANTES CIBLÉES	HORIZON
<b>Réviser et bonifier le mandat, la composition et le fonctionnement du Comité de liaison afin de renforcer la représentation du milieu pour les deux parcs éoliens</b>	Révision du mandat et de la composition du Comité de liaison	Membres du Comité de liaison	Printemps 2026
	Atelier de validation et bonification de la proposition d'ajustement du Comité de liaison	Membres du Comité de liaison	Printemps 2026
	Appel de candidatures citoyens afin d'intégrer des citoyens au Comité de liaison et au sein du Groupe de travail	Population des Îles-de-la-Madeleine	Été 2026
	Réalisation d'une rencontre d'auto-désignation	Population de Grosse-Île	Automne 2026
	Renforcer la représentativité du Comité de liaison par l'ajout de sièges dédiés à un organisme sociocommunautaire et à un représentant des utilisateurs du territoire (pêcheurs et chasseurs)	Organisations communautaires et sociocommunautaires et les utilisateurs du territoire	Automne 2026
<b>Créer un espace d'échange spécifique pour Grosse-Île</b>	Mise en place d'un Groupe de travail pour la phase pré-opérationnelle du parc éolien de Grosse-Île	Membres du Comité de liaison et population de Grosse-Île	Automne 2026
	Élaborer un plan de travail avec le Groupe de travail permettant d'aborder les thèmes d'intérêt dans une séquence prévisible et pertinente pour la phase pré-opérationnelle	Membres du Groupe de travail	Automne 2026
	Assurer la tenue de trois rencontres par année du Groupe de travail et la diffusion publique des comptes rendus	Membres du Groupe de travail	En continu
	Prendre part, lorsque pertinent, à des activités publiques ou événements organisés à Grosse-Île afin de soutenir le dialogue avec le milieu	Population de Grosse-Île	En continu
<b>Encadrer la réflexion sur le micropositionnement et les enjeux visuels avec des parties prenantes ciblées</b>	Impliquer des citoyens de Grosse-Île afin d'identifier des points de vue à privilégier pour la réalisation de simulations visuelles supplémentaires lors de rencontres ciblées	Population de Grosse-Île	Printemps 2026
	Tenir une rencontre ciblée avec Attention Fragîles et la ZIP portant sur le micropositionnement du projet.	Organismes environnementaux	Printemps 2026

# Plan d'action – Axe 3

## AXE 3 – SOUTENIR LA PRISE EN COMPTE DES PRÉOCCUPATIONS ET LE SUIVI DES ENGAGEMENTS

ACTION	MÉCANISME/ACTIVITÉ	PARTIES PRENANTES CIBLÉES	HORIZON
<b>Assurer un suivi des enjeux soulevés par le milieu</b>	Déployer un registre interne de suivi des préoccupations et des engagements afin de soutenir une gestion continue et structurée des relations avec le milieu.	Population des Îles-de-la-Madeleine	Printemps 2026
<b>Assurer un traitement structuré et transparent des signalements</b>	Mise à jour de la procédure de gestion des signalements	Population des Îles-de-la-Madeleine	Printemps 2026
	Présentation périodique des signalements et enjeux récurrents au Comité de liaison	Membres du Comité de liaison	En continu

# Plan d'action – Axe 4

## AXE 4 – ENCADRER LA PHASE DE CONSTRUCTION ET LA GESTION DES IMPACTS

ACTION	MÉCANISME/ACTIVITÉ	PARTIES PRENANTES CIBLÉES	HORIZON
<b>Anticiper et réduire les impacts de la construction sur le milieu</b>	Présentation et revue des principaux enjeux liés à la phase de construction (bruit, circulation, horaires, accès, sécurité) dans le cadre des travaux du Groupe de travail	Membres du Groupe de travail	Hiver 2026-2027
	Présentation des plans de circulation et de transport des équipements lourds, échange avec le milieu et identification d'ajustements possibles	Membres du Groupe de travail et du Comité de liaison	Hiver 2026-2027
<b>Assurer une communication préventive auprès des citoyens</b>	Diffusion d'informations ciblées sur le déroulement des travaux (phases, échéancier, impacts anticipés, mesures d'atténuation)	Population des Îles-de-la-Madeleine	2027-2028
<b>Mettre en place un suivi des impacts en période de travaux</b>	Points de suivi réguliers au Comité de liaison et au Groupe de travail pendant la construction afin de documenter les enjeux observés et d'ajuster les mesures au besoin	Membres du Groupe de travail et du Comité de liaison	2027-2028
	Utilisation et promotion des mécanismes de signalement existants pour les enjeux liés à la construction	Population des Îles-de-la-Madeleine	2027-2028